

**EXTRAIT DES PROCES VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(SEANCE DU 17 AVRIL 2025)**

Un deux mille vingt-cinq le jeudi dix sept avril à dix huit heures, le conseil communautaire de l'Union Métropolitaine légalement convoqué le 22 avril 2020 par le Président, s'est réuni en séance publique à la mairie de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Lignon, sous la présidence de Guilhem GARRON Président.

Odile NIZARD, Vice-Président, désigné au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

Etaloni, prijava:

[illegible]

Alcune assai rappresentate per una supplente.

Agent actual representat per una suplicant:
 ex. Alexandra Pădăreanu / este reprezentat prin Maria-Cristina Mădăraș

Aliments crus ou avec dégradation de poivre:

[illegible]

Abstract

© 2004 Blackwell Publishing Ltd *Journal of Internal Medicine* 255: 105–112

L'ORDRE DU JOUR EST :

Cession d'un Foncier au profit de Messieurs GILBERT, DUMELIE, SARTEL, DUMELIE sis au « Mas de l'Âge » à Couzeix - propriété de Limoges Métropole

Cession d'un foncier au profit de Messieurs GUIBERT, DUMELIE, SARTEL, DUMELIE sis au « Mas de l'Age » à Couzeix – propriété de Limoges Métropole

Délibération du 17 avril 2025



17_3.pdf
(.pdf, 888,6 Ko)



TÉLÉCHARGER